

Communiqué de presse de l'Organisation des Suisses de l'Etranger

Filippo Lombardi remplace Remo Gysin à la tête de l'Organisation des Suisses de l'Etranger

Le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) a élu un nouveau président à la tête de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) lors de sa séance online du 20.8.21. Filippo Lombardi succède ainsi à Remo Gysin qui a présidé l'organisation durant six ans. Aujourd'hui, durant la seconde partie de la séance online, la question de l'accès à la vaccination pour les Suissesses et Suisses de l'étranger et celle du maintien de la voie bilatérale entre la Suisse et l'UE ont été les préoccupations majeures exprimées durant cette séance. Une résolution demandant au Conseil fédéral de définir une stratégie claire pour le maintien de la libre circulation des personnes a également été adoptée. Une seconde résolution demande la reconnaissance des passeports vaccinaux établis à l'étranger pour nos compatriotes expatriés.

Remo Gysin, ancien conseiller national (PS/ BS) a officié vingt et un ans en tant que membre du Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) dont six ans à la tête de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE). Sa présidence a été marquée par les célébrations du centenaire de l'OSE ainsi que par la journée des Suisses de l'étranger à la Fête des Vignerons en 2019. Durant sa présidence, Remo Gysin a fait campagne pour des améliorations dans les domaines des assurances sociales, de la politique bancaire et des droits politiques des Suisses de l'étranger. Il s'est particulièrement intéressé à la participation accrue des jeunes et au développement des services destinés aux jeunes Suisses de l'étranger. Enfin, il s'est énormément investi pour la création d'un mémorial en faveur des victimes suisses du national-socialisme. Un concept a d'ailleurs été remis officiellement au Conseil fédéral le 25 mai 2021. En outre, lors de la conférence de presse qui s'est tenue en amont de la séance du CSE, Remo Gysin a rappelé que « *les relations entre la Suisse et l'UE, en particulier la libre circulation des personnes, revêtent une importance fondamentale pour les Suisses de l'étranger* ».

Le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) a élu, lors de sa séance, ses nouveaux membres ainsi que son nouveau président, Filippo Lombardi, ancien Conseiller aux États (Le Centre/ TI) et actuel municipal à la Ville de Lugano. Il siège au comité de l'OSE depuis 2013 et a assumé la fonction de vice-président depuis 2015.

Le CSE, constitué de 120 membres de l'étranger et 20 membres de l'intérieur, a pour mission de défendre les intérêts des 776'300 Suissesses et Suisses établis à l'étranger. Il s'agissait aujourd'hui de la séance constitutive du CSE pour la législature 2021-2025. Ses membres fraîchement élus ont défini les thèmes prioritaires à traiter pendant leur législature et ont exprimé leurs vives inquiétudes en lien avec la voie bilatérale entre la Suisse et l'Union européenne.

Circulation et maintien de la voie bilatérale

L'abandon de l'accord-cadre institutionnel avec l'UE était au cœur des discussions de la séance du CSE. Une table-ronde réunissant les conseillères nationales **Sarah Wyss (PS/ BS) et Vincent Maitre (Le Centre/ GE) et Roger Köppel (UDC/ ZH) et ainsi que Dr. Jan Atteslander, Membre de la direction, responsable Économie extérieures, economiesuisse** s'est tenue, au terme de laquelle une résolution a été acceptée. Celle-ci demande au Conseil fédéral de définir une stratégie claire pour maintenir les acquis de la libre circulation des personnes pour les 434'000 Suissesses et Suisses vivant dans un pays de l'UE.

Vaccination contre le covid-19 : inquiétude de la diaspora suisse

L'OSE a tout d'abord souligné la grande victoire obtenue par l'organisation, suite à la décision du conseil fédéral du 18.8.21 de mettre en consultation une modification de l'ordonnance sur les épidémies afin de permettre aux Suisses de l'étranger, aux membres de leur famille proche, ainsi que les frontaliers sans assurance maladie obligatoire de se faire vacciner en Suisse.

Certains délégués se sont dit inquiets de ne pas avoir accès à la vaccination contre le COVID-19 dans leur pays de résidence et de ne pas pouvoir être vaccinés dans une représentation suisse à l'étranger. La question de la non-reconnaissance par la Suisse des passeports vaccinaux établis à l'étranger pour les résidents suisses vivant hors de l'UE et de l'AELE a également été abordée.

L'Organisation des Suisses de l'Etranger a envoyé deux courriers au Président de la Confédération, le dernier en date du 9 août 2021. L'OSE demande aux autorités suisses que tous les Suisses de l'étranger, qui se trouvent dans un pays où la situation sanitaire est précaire, puissent avoir accès à la vaccination auprès de leur représentation suisse sur place. Mais également que les Suisses vivant hors de l'UE et de l'AELE puissent obtenir un passeport vaccinal COVID suisse. Finalement, l'OSE demande que l'annexe 5 de l'ordonnance COVID-19 soit modifiée pour permettre une équivalence d'un ou de plusieurs certificats d'États tiers par la Suisse. Une résolution allant en ce sens a été acceptée par les délégués.

Message de Françoise MILLET-LEROUX, Présidente de l'UASF

Mesdames et Messieurs les Présidents

La réunion virtuelle du CSE, par Zoom les 20 et 23/08, fut très réussie et suivie par plus d'une centaine de délégués de tous pays et tous continents. Organisation remarquable, rythme intense et rigoureux, intervenants de haute volée... ce fut passionnant !

Je vous encourage vivement à consulter la Newsletter de Swissinfo - et de vous y abonner si vous ne l'êtes déjà - (www.swissinfo.ch/fr) afin de retrouver un compte-rendu de ces séances et une interview du nouveau Président de l'OSE, M. Filippo Lombardi, qui, rappelons-le, fut "le père" de la Loi pour les Suisses de l'Etranger. Son arrivée au poste de Président laisse augurer une évolution positive et dynamique de l'Organisation des Suisses de l'Etranger.

Je vous invite aussi à consulter notre site www.uasfrance.org , rubrique OSE et CSE , sur le même thème.

A bientôt pour d'autres nouvelles !

Bien cordialement

Françoise Millet-Leroux

Présidente UASF

Déléguée CSE